



HAL
open science

Préface : la sémantique argumentative

Marion Carel

► **To cite this version:**

Marion Carel. Préface : la sémantique argumentative. L. Behe, M. Carel, C. Denuc, J. C. Machado (eds). Cours de Sémantique Argumentative 2021, Pedro e João editores, pp.11-19, 2021. <halshs-03715504>

HAL Id: halshs-03715504

<https://shs.hal.science/halshs-03715504v1>

Submitted on 6 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Préface

La Sémantique Argumentative

Marion Carel
École des Hautes Études en Sciences Sociales
EHESS, France

Fruit d'une vaste collaboration internationale, le présent ouvrage se propose d'introduire aux concepts fondamentaux de la sémantique argumentative. Fondée par Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot, cette manière de faire a pris, chez ces auteurs mêmes, diverses formes et a donné lieu, chez leurs anciens étudiants, à diverses théories. Pour présenter ce courant, je me propose d'en rappeler seulement trois moments : la découverte des opérateurs argumentatifs (Ducrot O. (1973) « Les Échelles Argumentatives », *La preuve et le dire*, Paris, Mame), la définition de l'acte d'argumenter (Anscombre J-Cl. et O. Ducrot (1983) « Perspectives », *L'Argumentation Dans la Langue*, Bruxelles, Mardaga), et l'introduction de la notion de bloc sémantique (Carel M. (1992) *Vers une formalisation de la théorie de l'Argumentation Dans la Langue*, thèse de troisième cycle, EHESS), notion que Ducrot et moi avons appliquée à de nombreux phénomènes linguistiques autour des années 2000, et dont le développement reste l'objet de mes recherches.

1. Les opérateurs argumentatifs

Ce qu'a découvert Ducrot, et qu'il trouve inadmissible, c'est la divergence qui existe entre le raisonnement et le discours argumentatif. Nos arguments prétendraient conduire par la raison nos interlocuteurs à admettre telle ou telle conclusion, alors même que ces conclusions seraient inscrites dans la manière dont nos arguments présentent les faits et non dans les faits eux-mêmes. Les outils linguistiques de cette torsion seraient avant tout – Ducrot a ensuite élargi son point de vue, j'y reviendrai – les « opérateurs

argumentatifs », ces expressions telles que *peu, un peu, presque, à peine, ne... que*, qui introduisent une gradualité dans nos énoncés.

L'exemple le plus spectaculaire est peut-être celui de *presque* et de *à peine* dont l'emploi donne lieu à des énoncés qui argumentent en sens contraire du raisonnement que permettraient les faits qu'ils décrivent. Prenons la déclaration suivante. Elle est d'un ministre de l'Intérieur français, Christophe Castaner, à propos d'une manifestation qui a eu lieu le samedi 5 janvier 2019 et de ses 50 000 manifestants :

(1) Cela fait à peine plus d'un manifestant par commune. Donc on voit bien que ce mouvement n'est pas représentatif de la France.

Factuellement, l'argument de (1) informe de ce qu'il y avait plus d'un manifestant par commune, calcul exact puisque la France comporte 36 000 communes. Ce ne sont cependant pas ces chiffres qui soutiennent l'emploi de *donc* dans (1). On notera en effet que, si on enlève l'occurrence de *à peine* de l'exemple (1) et qu'on réduit son argument au seul calcul arithmétique, l'enchaînement devient boiteux :

**(2) Cela fait plus d'un manifestant par commune. Donc on voit bien que ce mouvement n'est pas représentatif de la France.*

C'est une évaluation inverse du nombre de manifestants qui amènerait à conclure que le mouvement n'est pas représentatif :

(3) Cela fait moins d'un manifestant par commune. Donc on voit bien que ce mouvement n'est pas représentatif de la France.

Autrement dit, introduite dans la phrase *p=cela fait plus d'un manifestant par commune*, la locution *à peine* construit un énoncé informant du même fait que *p* mais servant par contre les conclusions de *non p*. L'opérateur ajoute au fait décrit par l'argument de (1) une enveloppe argumentative inverse et c'est cette enveloppe qui l'emporte. C'est à l'emballage argumentatif que la conjonction *donc* est sensible, et non aux faits. Tout en supposant des calculs, tout en parlant de chiffres, l'argumentation de Christophe Castaner n'est qu'une mascarade de raisonnement.

De manière générale, les opérateurs argumentatifs ont cette propriété de contraindre directement les conclusions possibles des

énoncés dans lesquels ils apparaissent, indépendamment des faits décrits. Cette contrainte sur la suite du discours découle des « échelles argumentatives » qu'ils construisent. Les opérateurs argumentatifs ont en effet cette propriété d'indiquer quel argument serait plus fort ou moins fort, c'est-à-dire finalement quelle autre phrase servirait la même conclusion. Ainsi, il est préfiguré dans la signification de *peu* qu'énoncés dans la même situation, *Pierre a peu mangé* et *Pierre n'a pas mangé* servent les mêmes conclusions ; de même, il est inscrit dans la signification de *un peu* qu'énoncés dans la même situation *Pierre a un peu mangé* et *Pierre a mangé* servent les mêmes conclusions. Ces contraintes ont pour conséquence que les argumentations comportant *Pierre a peu mangé* ou *Pierre a un peu mangé* à titre d'arguments ne reflèteront pas des raisonnements puisque ces énoncés, tout en apportant la même information, servent des conclusions opposées. Comme la locution à *peine*, *peu* et *un peu* ajoutent aux faits décrits un emballage qui transforme en mascarades les argumentations dans lesquelles apparaissent les énoncés qu'ils modifient. Un homme parfaitement honnête devrait bannir de son discours les opérateurs argumentatifs.

2. L'acte d'argumenter

Anscombe et Ducrot ont cependant rencontré une difficulté technique qui les a conduits, progressivement, à étendre le potentiel argumentatif de la langue jusqu'au lexique lui-même.

Observons par exemple l'opérateur argumentatif *ne...que*. Anscombe et Ducrot remarquaient que, selon l'appréciation que l'on fait du temps nécessaire pour le déplacement, il est possible de dire à quelqu'un qui doit aller à un rendez-vous aussi bien (4) que (5) :

(4) *Il est huit heures, inutile de te presser*

(5) *Il est huit heures, presse-toi*

Un tel choix n'est plus possible si l'on introduit *ne...que* dans l'argument. Seul (6) est possible, l'emploi de *ne... que* empêche *(7) :

(6) *Il n'est que huit heures, inutile de te presser*

*(7) *Il n'est que huit heures, presse-toi*

Un énoncé de *il est huit heures* peut aussi bien appartenir à une échelle argumentative « plus on a de temps pour faire quelque chose » dans laquelle *il est huit heures moins cinq* serait un argument plus fort (c'est le cas dans (4)) qu'à une échelle argumentative « moins on a de temps pour faire quelque chose » dans laquelle l'argument plus fort serait au contraire *il est huit heures cinq* (cf. l'exemple (5)) :

(8) *Il est huit heures, et même huit heures moins cinq, inutile de te presser*

(9) *Il est huit heures, et même huit heures cinq, presse-toi*

L'introduction de la locution *ne... que* contraint à choisir l'échelle argumentative « plus on a de temps pour faire quelque chose » de (4) et de (8), celle qui fait de *il est huit heures moins cinq* un argument plus fort que *il n'est que huit heures* :

(10) *il n'est que huit heures, et même huit heures moins cinq*

*(11) *il n'est que huit heures, et même huit heures cinq*

Le choix de l'échelle « plus on a de temps pour faire quelque chose » imposerait ensuite de conclure *inutile de te presser*, comme dans (4) ou dans (8).

Une difficulté apparaît cependant. Elle ne remet pas en cause la construction par *ne... que* de l'échelle argumentative « plus on a de temps pour faire quelque chose » mais le fait que cette construction impose la conclusion *inutile de te presser*. Imaginons, propose Ducrot, que l'interlocuteur croie ne plus avoir assez de temps pour aller à son rendez-vous et ait abandonné l'idée de s'y rendre. Il est alors possible de lui adresser (7) *il n'est que huit heures, presse-toi* pour le motiver à quand même y aller. Ce que la locution *ne... que* impose, ce n'est donc pas les conclusions possibles : c'est seulement l'échelle argumentative « plus on a de temps pour faire quelque chose ». Cette échelle peut ensuite autoriser la conclusion *presse-toi* tout autant que la conclusion *inutile de te presser*, selon le cheminement qu'on suit. L'erreur de la première description des opérateurs argumentatifs a été de limiter les argumentations à un argument et une conclusion, laissant ainsi penser qu'une fois l'argument déterminé, la conclusion l'est aussi.

Faisant référence à Aristote, Anscombe et Ducrot proposent alors de dire que chaque argumentation repose sur un acte

d'argumenter consistant à associer l'argument à un cheminement permettant d'atteindre la conclusion. Plus précisément, ce cheminement serait assimilable à un principe argumentatif, garant du passage de l'argument à la conclusion et qu'ils appellent « topos ». Ces topoï auraient une forme graduelle – « plus on travaille, plus on réussit », « plus on est prudent, moins on a d'accident » – en ce sens qu'ils relierait deux échelles argumentatives. Faire l'acte d'argumenter, et ainsi mener à une conclusion, ce serait placer le fait décrit dans une échelle argumentative puis appliquer un topos ayant cette échelle pour échelle antécédente. Les opérateurs argumentatifs ne contraindraient pas directement les conclusions des énoncés dans lesquels ils apparaissent ; ils contraindraient les topoï auxquels le locuteur peut recourir.

On comprend alors la différence entre *il est huit heures* et *il n'est que huit heures* et l'action de l'opérateur argumentatif *ne... que*. Ne construisant pas d'échelle argumentative, faute d'opérateur argumentatif, l'énoncé *il est huit heures* peut être associé au principe (T1) comme au principe (T2) :

(T1) « plus on a de temps pour faire quelque chose, moins on doit se presser pour la faire »

(T2) « moins on a de temps pour faire quelque chose, plus on doit se presser pour la faire »

et son locuteur en les mobilisant peut énoncer (4) *il est huit heures, inutile de te presser* comme énoncer (5) *il est huit heures, presse toi*. Par contre, l'énoncé *il n'est que huit heures* construit l'échelle « plus on a de temps pour faire quelque chose » et son locuteur ne peut donc pas mobiliser le principe (T2) : d'où notre première impression que *(7) *il n'est que huit heures, presse toi* est impossible. Il peut par contre mobiliser (T1) – d'où la possibilité de (6) *il n'est que huit heures, inutile de te presser* – mais également tout autre principe qui, comme encore (T3), a pour échelle antécédente « plus on a de temps pour faire quelque chose » :

(T3) « plus on a de temps pour faire quelque chose, plus on doit essayer de le faire »

C'est en se fondant sur le cheminement (T₃) que (7) devient possible, sur (T₃) et non sur (T₂) qui lui est interdit.

De manière générale, les opérateurs argumentatifs ne contraignent donc pas les conclusions possibles. Ils construisent des échelles argumentatives qui, pour permettre l'acte d'argumenter, doivent s'identifier aux échelles antécédentes de topoï disponibles. L'orientation argumentative imposée par les opérateurs argumentatifs ne concerne pas tant, finalement, la suite du discours que cette qualité – « avoir du temps pour faire quelque chose » dans notre exemple – que l'opérateur ordonne. La continuation du discours dépendrait ensuite des topoï disponibles.

Mais d'où proviennent ces topoï ? Anscombe et Ducrot les ont d'abord conçus comme des croyances partagées sur le monde. Les topoï « plus on travaille, plus on réussit » et « moins on travaille, moins on réussit » seraient des croyances à propos du Travail et de la Réussite, des croyances à propos de cette activité du monde que dénoterait le verbe *travailler* et de cette propriété des activités dans le monde que dénoterait le verbe *réussir*. Des croyances mêlées d'argumentativité car l'orientation des échelles ajoutent au Travail et à la Réussite une enveloppe argumentative. L'argumentativité de nos discours serait ainsi due aux opérateurs argumentatifs qui, nous l'avons vu, ajoutent à l'information apportée un emballage argumentatif, mais également aux topoï mobilisés : *Pierre a un peu travaillé* situerait le travail de Pierre dans l'échelle « plus on travaille » et favoriserait la conclusion *il va réussir* grâce au topos argumentatif « plus on travaille, plus on réussit » ; *Pierre a peu travaillé* situerait le travail de Pierre dans l'échelle « moins on travaille » et favoriserait la conclusion *il risque de rater* grâce au topos argumentatif « moins on travaille, moins on réussit ».

3. Les blocs sémantiques

Ce qui a bouleversé la théorie de l'Argumentation Dans la Langue, c'est l'hypothèse, venue dans un second temps, que les topoï ne relient pas des propriétés ou des activités du monde. Ils ne constitueraient pas des croyances sur le monde mais représenteraient directement des liens entre les mots et seraient, pour certains du moins, inscrits dans la signification du lexique. Employer le mot *travail*,

sous la simple forme *Pierre a travaillé*, sans utiliser d'opérateur argumentatif, ce serait déjà peindre argumentativement son activité, ce serait déjà dire d'elle qu'elle mènera Pierre à la réussite, ce serait déjà dire *il devrait réussir*. L'argumentativité ne serait plus seulement le fait des opérateurs argumentatifs. Toute la langue serait argumentative et aucun de ses usages ne saurait empêcher la tromperie. Prétendument informatifs et raisonneurs, tous nos discours ne seraient qu'argumentations. Les opérateurs argumentatifs ne feraient que maintenir, intensifier, ou inverser l'argumentativité déjà présente dans le lexique. La gradualité n'a plus alors de rôle central. Le slogan de la Théorie des Topoï est que « tout énoncé est argument ».

Le pas est important. Car il rend possible un nouveau questionnement, relatif maintenant, non plus à la seule rationalité de nos discours lors des mouvements conclusifs, mais à celui, bien plus général, de leur capacité à décrire le monde. Cette question ne se posait pas dans la première version de la théorie car l'argumentativité devait avoir un support, les opérateurs argumentatifs devaient s'appliquer à quelque chose : nos discours avaient un contenu informatif. Mais maintenant que l'argumentation ne se réduit plus à une enveloppe graduelle, l'informativité du lexique n'est plus nécessaire et la question de la capacité de nos discours à décrire le monde se pose. Continuant à s'éloigner de l'approche logiciste de la langue, Anscombe et Ducrot admettent alors que la signification linguistique ne contient rien d'informatif. Seul l'emploi de la langue pourrait être, selon Anscombe, référentiel, encore que, selon Ducrot, la plupart de nos discours seraient sur ce point trompeurs.

Un nouveau problème apparaît cependant, et qui sera réglé par la notion de bloc sémantique : celui de l'indépendance des échelles des topoï et, corrélativement, celui du statut des topoï. Comment en effet définir les topoï comme des chemins, comment soutenir qu'ils garantissent le passage de l'argument à la conclusion, si la conclusion est déjà, comme le défendent Anscombe et Ducrot, dans le sens même de l'argument ? Comment distinguer une échelle du travail et une échelle de la réussite si la réussite dont il est question est inextricablement mêlée à la notion travail ? La Théorie des Blocs Sémantiques propose de prendre acte de cette interdépendance et de souder les échelles des topoï en un « bloc ». Plus d'échelle, et, du même

coup, plus moyen de distinguer dans nos argumentations un argument et une conclusion. La nouvelle unité est l'enchaînement argumentatif, dans son entier. Il est conçu comme un tout indécomposable et le slogan de la Théorie des Blocs Sémantiques est, non plus que tout énoncé est argument, mais que tout énoncé est paraphrasable par des enchaînements argumentatifs. Comme le prévoient Anscombe et Ducrot, certains de ces enchaînements prolongent l'énoncé étudié, comme dans la réponse de B dont l'emploi de *Pierre est prudent* évoque *Pierre est prudent donc il n'aura pas d'accident* :

A : *Je suis inquiet pour le retour de Pierre, on n'aurait pas dû le laisser repartir en voiture avec toute cette neige.*

B : (12) *Ne crains rien, la route nationale aura été salée. Et puis Pierre est prudent.*

Mais certains énoncés évoquent également des enchaînements argumentatifs qui leur sont totalement intérieurs, comme (13) qui est paraphrasable par *ce n'était pas utile donc Pierre ne l'a pas acheté* :

(13) *je trouve que Pierre a été économe*

Cette hypothèse de paraphrase peut se lire dans les deux sens. Elle concerne les énoncés constitués d'un groupe sujet et d'un groupe verbal comme les enchaînements argumentatifs, constitués grammaticalement de deux propositions reliées par une conjonction argumentative. Elle défend que tout ce qui a la forme d'un jugement développe en fait une argumentation mais aussi que tout ce qui a la forme d'une argumentation constitue en fait un jugement unique. Dire *Pierre a été prudent*, c'est associer le nom propre *Pierre* à la caractérisation argumentative d'*avoir-pris-des-précautions-à-cause-du-danger* et ainsi développer l'argumentation *il y avait un danger et donc Pierre a pris des précautions*. Mais inversement, dire *il y avait un danger et donc Pierre a pris des précautions*, c'est associer le nom propre *Pierre* à la caractérisation argumentative *a-pris-des-précautions-à-cause-danger*, c'est affirmer un jugement. Il n'y a plus de différence entre jugement et argumentation.

La langue ainsi conçue est-elle encore trompeuse ? C'est ce que Ducrot a continué de conclure, étude après étude, même s'il gardait l'espoir, tout fréguen, qu'elle puisse être nettoyée et, rationnelle,

devenir ce qu'elle prétend être, à savoir informative. Mais la langue prétend-elle que la parole est informative ? Nos argumentations prétendent-elles être des raisonnements ? Pourquoi condamner les constructions linguistiques ? Pourquoi boudier notre plaisir de lire ? Pourquoi renoncer à ce que l'on peut appeler, avec Starobinski, l'acte heureux de parler ?

Centré sur la Théorie des Blocs Sémantiques et ses notions, le présent ouvrage revient aussi sur les premiers travaux de Ducrot, seul ou avec Anscombe. Sont abordées la présupposition, la conjonction *mais*, la gradualité, l'énonciation, et cela aux différents moments de la sémantique argumentative. Il se termine par deux sections interrogeant les relations de la sémantique argumentative avec son extérieur, son extérieur du point de vue la langue – on pourrait voir là les premiers développements de ce que l'on pourrait appeler une pragmatique argumentative – et son extérieur théorique : il y est question de Saussure, de Benveniste, d'Austin, ces trois héros d'Oswald Ducrot.